

La présente lettre d'orientation vous aidera à remplir la **demande de permis pour l'aménagement des terrains riverains du réseau hydrographique de la rivière Winnipeg** de Manitoba Hydro.

Les renseignements que vous nous fournissez dans votre demande nous permettent d'examiner votre proposition afin de nous assurer qu'elle respecte les lignes directrices relatives à l'utilisation des terrains riverains pour les terres de stockage de l'eau de Manitoba Hydro. Si les renseignements requis ne sont pas inclus, votre demande pourrait être retardée ou refusée.

Nous reconnaissons qu'il n'existe pas de démarche universelle pour l'aménagement d'un enrochement, car les conditions peuvent varier d'une région à l'autre. Nous tenons compte, entre autres, des règlements existants, de la stabilité des rives, des répercussions sur l'environnement et de l'incidence sur les propriétaires voisins. Pour cette raison, nous nous réservons le droit de prendre une décision finale concernant toute proposition touchant les terres de stockage de l'eau de Manitoba Hydro.

Roches d'enrochement :

- devraient avoir une taille moyenne de 8 à 12 pouces;
- devraient contenir moins de 5 % de fragments de roches de moins de 3 pouces;
- qui sont composées de granite sablé qui ne doit pas dépasser 41 à 61 cm (16 à 24 pouces);
- doivent être limitées en hauteur dans la mesure nécessaire pour protéger la rive de l'érosion et ne pas être placées plus haut que nécessaire sur la pente ascendante;
- ne doivent pas être composées de longues roches plates ou arrondies, puisque celles-ci ne sont pas aussi efficaces pour prévenir l'érosion.

Quelques règles à garder à l'esprit :

- La partie dans l'eau doit être examinée par Pêches et Océans Canada avant que tout travail ne soit effectué.
- La végétation retirée doit être replantée.

Votre demande doit :

- inclure des dessins complets montrant toutes les structures existantes et leurs dimensions, ainsi que l'enrochement proposé;
- inclure des vues transversales et aériennes du projet avec les dimensions (longueur, hauteur, largeur);
- inclure une liste de toute végétation à retirer (p. ex. arbustes, arbres) et un plan de reverdissement;
- inclure un dessin détaillé montrant l'excavation de la rive (s'il y a lieu);
- préciser le type de roche à utiliser.

Consulter le verso pour des exemples de dessins à inclure avec votre demande.

Exemples à des fins d'illustration seulement

